

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **38 (1946)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

---

38<sup>me</sup> année

Octobre 1946

N° 10

---

## 1945, année record du syndicalisme suisse

Par *Willy Keller*

1945 a été une année d'intense activité économique. Dès la fin du printemps, la demande de marchandises étant énorme, la montée de l'indice de la production a infirmé toutes les craintes de ceux qui prévoyaient une crise. L'activité économique se serait certainement intensifiée davantage encore s'il avait été possible de parer à la pénurie de main-d'œuvre, de matières premières et de produits mi-finis. Le chômage a atteint l'étiage auquel on souhaiterait qu'il pût être maintenu, sinon définitivement, du moins pour une longue période; c'est malheureusement bien improbable dans le régime économique d'aujourd'hui. Vers la fin de l'année, quelques branches ont demandé l'autorisation de faire appel à des travailleurs étrangers. Les syndicats ont déclaré qu'ils ne consentiraient à cette immigration qu'à la condition qu'il n'en résulte pas un abaissement du niveau d'existence des travailleurs suisses. L'intensification de l'activité économique n'a malheureusement pas contribué à atténuer comme on l'eût souhaité les tensions en matière de prix et de salaires. Bien que le salaire réel de 1939 ait été rétabli en partie pour les uns, entièrement pour d'autres si l'on en croit les statistiques, d'innombrables travailleurs continuent d'éprouver durement les effets du renchérissement. On est bien obligé de constater que la part du travail au revenu national n'a pas sensiblement augmenté. Les tensions sociales ne diminueront que lorsque cette juste revendication aura été satisfaite. D'ici là, les organisations syndicales ont encore un